



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Problématique des panneaux de contrôle de la sécurité routière

Question écrite n° 16195

Texte de la question

Mme Marie-Agnès Poussier-Winsback appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer au sujet des panneaux de contrôle de la sécurité routière. Lorsqu'une route est très régulièrement contrôlée par les forces de l'ordre pour les excès de vitesse, il convient d'installer des panneaux de contrôle de la sécurité routière. Ces panneaux, dont la taille dépasse parfois 1 m 60, constituent une vraie nuisance paysagère pour les communes qui s'efforcent d'embellir leurs entrées et sorties d'agglomération. Dans certaines communes de la circonscription de Mme la députée, ce sont parfois près d'une dizaine de panneaux qui doivent être installés. Aussi, elle lui demande s'il est envisagé de revoir le format de ces panneaux afin qu'ils s'intègrent au mieux dans le paysage.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Agnès Poussier-Winsback](#)

Circonscription : Seine-Maritime (9^e circonscription) - Horizons et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16195

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : [Intérieur et outre-mer](#)

Ministère attributaire : [Intérieur et outre-mer](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 mars 2024](#), page 1748

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)